

Sommaire

Édito	p. 5
1. Les déplacements	p. 6
2. Les sites et leur environnement	p. 7
3. Repas et boissons	p. 9
4. Le secrétariat	p. 12
5. L'eau et l'énergie	p. 13
6. Accueil et sensibilisation du public	p. 15
7. L'économie et l'éthique	p. 16
8. Les déchets	p. 17
9. Les manifestations de sports mécaniques	p. 19
10. L'évaluation et les éléments qui y sont associés	p. 20



Note au lecteur

Ce guide n'est pas un guide organisationnel et technique de la rencontre sportive, mais plutôt un relevé de conseils pour que l'Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique persiste dans son engagement pour un développement durable.

Le guide est divisé en thématiques permettant d'aborder les différents aspects liés à l'organisation sportive.

Des préconisations d'ordre général peuvent être données avant la lecture :

- ④ créer un comité d'organisation avec en son sein une personne sensibilisée au développement durable ;
- ④ élargir la composition du comité d'organisation à des acteurs du développement durable dans le sport ;
- ④ avoir des partenaires sensibilisés à la philosophie de la manifestation.

Des dispositions en matière d'évaluation de l'impact de la manifestation sur l'environnement sont aussi à prévoir. Il est préférable que cette évaluation soit faite par une personne spécialisée et indépendante du comité d'organisation...

Cette nouvelle version du guide est une réactualisation de celui paru en 2006, en effet « convaincue que les conditions de vie des générations futures sont déjà bien obérées, l'UFOLEP s'est engagée depuis 2002 dans une démarche de développement durable. Loin de suivre bêtement la mode, il

s'agit de bien réfléchir à nos actions et d'être persuadé que chacune d'entre elles agit sur le monde dans tous les domaines : sociaux, économiques et environnementaux.

Cette réflexion doit donc nous engager à évoluer dans le temps et adapter nos outils au vu de nos expériences et connaissances. » (Alain Nedelec, élu en charge du développement durable en 2006).

Le groupe de travail national développement durable



remerciements

Comité National Olympique et Sportif Français

Hélène Guinot et Michel Lejeune, chargés de mission de la Ligue de l'enseignement

La commission nationale sports mécaniques moto

Jean Pol Denis, commission nationale sports mécaniques auto

Patricia Clavier Nann, UFOLEP Nationale

Arnaud Jean, Ministère chargé des Sports

Alain Nédelec, UFOLEP

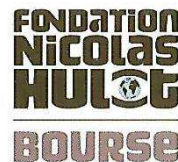
Jean Philippe Grand, société Packeurope

Orson Vagnon-Meyzindi, stagiaire graphiste

Réactualisé en 2012 et publié en 2006 avec le soutien

du Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire
et de la Vie Associative

de la Fondation Nicolas Hulot



Cette nouvelle édition du Guide des manifestations sportives de l'UFOLEP, en liaison directe avec le développement durable, marque une nouvelle fois, si besoin en est, notre attachement à promouvoir l'idée d'un sport profondément ancré dans la société. Car le sport est le témoin de son temps, évoluant avec le monde qui l'entoure, aussi bien pour ses aspects positifs que négatifs.

Pour autant doit-il n'être qu'un témoin passif, ou devenir un acteur qui pèse sur le monde plus qu'il ne le subit ? La question est posée. Et la réponse trouve déjà une part dans le simple slogan accompagnant le logo de notre fédération : « Tous les sports autrement ». Les valeurs défendues par l'UFOLEP nous dirigent naturellement à nous attacher au développement d'un sport tourné vers la lumière plus que vers l'ombre.

Ainsi les responsables d'associations et de clubs affiliés pourront-ils trouver dans ce guide de précieux éléments leur permettant de mieux organiser leurs manifestations ou événements, tout en contribuant à leur juste niveau à la préservation de l'avenir de notre planète. Tous les champs sont abordés, social, économique, naturaliste... Ne minimisons pas, comme d'aucuns - y compris parmi nous - pourraient en être tentés, le rôle de chacun dans ce dessein : il est essentiel, et nous devons en conséquence agir en tous lieux, si locaux soient-ils, comme en tous instants.

Nos gestes doivent être pensés avec ce souci permanent, sans sacrifier à des impasses que nous ne pourrions justifier par l'on ne sait quelle urgence de la situation, qui marquerait notre seul défaut d'organisation, au mépris de nos valeurs. Ceci nous amènerait à nier les dimensions citoyennes et éducatives du sport que nous défendons et développons.

Nous souhaitons que cet outil permette à tous de faire œuvre de progrès et d'humanisme, en pensant aux autres et à l'avenir. Nous contribuerons ainsi à mieux pérenniser la philosophie de l'UFOLEP.

Bruno TARREAU

Elu national en charge du développement durable



1. Les déplacements

Pour se rencontrer, il faut se déplacer. Les sportifs et leur encadrement sont de grands utilisateurs de voitures pour se rendre aux compétitions. Des conseils tout simples peuvent réduire ces déplacements et les nuisances qu'ils occasionnent.

- Durant la préparation de la rencontre, limiter les déplacements grâce aux nouveaux outils de communication : conférences téléphoniques, courriers électroniques, visio-conférences...
- Inciter à l'utilisation des transports collectifs pour venir sur le lieu de la rencontre.
- Informer sur les transports collectifs sur place (train, métro, horaires, bus) dans le dossier d'inscription. En connaissant les inscrits à l'avance, il est facile de coordonner les parcours des bus ou des voitures afin de limiter l'usage des transports individuels et ainsi réduire le coût des déplacements.
- Mettre des navettes collectives à disposition (gare - lieu de déroulement - hébergements - terrains de la rencontre).
Il s'agit aussi, dans la mesure du possible, de veiller à la proximité de ces lieux entre eux pour économiser les transports.
- Prévoir un fléchage dans la ville pour éviter les tours et détours des transports collectifs et particuliers.
- Négocier avec les collectivités locales concernées des tarifs spéciaux sur les transports collectifs.
- Sécuriser l'accès à la manifestation en vélo.
- Sur le site web de la manifestation : mise en commun pour co-voiturage.
- Parking spécial pour les véhicules qui co-voiturent.
- Prévoir des parkings pour bus (transports en commun, accueil de groupes).
- Mettre en place un plan de circulation, un fléchage en matériaux recyclables ou réutilisables, un plan de stationnement pour éviter les tours et détours des transports collectifs et des particuliers.
- Prévoir la compensation CO₂ pour les déplacements et l'utilisation des engins motorisés (bateaux de sécurité, motos sulveuses,...).

l'idée

Des bicyclettes peuvent être utilisées pour les déplacements de proximité, notamment dans les municipalités disposant d'un système de location de vélos.



Plusieurs sites internet nationaux ou locaux vous permettent d'organiser facilement le co-voiturage de vos événements. Leur utilisation permet d'encourager les participants à faire le trajet ensemble et de mettre en avant votre engagement pour minimiser votre impact transport, mais également de promouvoir votre événement.

2. Les sites et leur environnement

L'UFOLEP, ainsi que tous les autres organisateurs de rencontres sportives, ont pu influencer sur les équipements sportifs. En effet, ceux-ci dépendent souvent de collectivités locales qui sont les décideurs en matière de construction, d'équipement et de rénovation. Des comportements adaptés des organisateurs peuvent influencer positivement sur l'environnement.

S'informer & s'approprier le site et les différentes zones

- Tenir compte des considérations environnementales dans le choix du parcours, le pire (à éviter) étant de couper des végétaux.
- Réaliser un plan des installations avec les zones autorisées, celles interdites d'accès et les zones protégées, plan imprimé sur du papier recyclé à distribuer aux participants.
- Réaliser une présentation du site (histoire, description, localisation).
- Prévoir des zones de stationnement, des zones de cheminement et réaliser des itinéraires. Pour cela, il convient de privilégier des matériaux recyclables ou réutilisables, et non la rubalise ou certaines autres signalétiques.

Le saviez-vous ?

La toilette sèche, toilette à litière ou encore toilette à litière biométriée (TLB) est un système de toilettes n'utilisant pas d'eau. Il consiste à mélanger aux matières organiques (selles et urine) des déchets végétaux secs (copeaux, sciure de bois, paille, foin, chanvre en paillettes ou encore feuilles mortes...) de façon à obtenir un équilibre carbone-azote dans le mélange.

Ce système de toilettes (contrairement aux craintes de beaucoup) ne dégage pas d'odeurs si on prend soin de ne pas séparer les selles de l'urine et à bien recouvrir le tas de broyat (copeaux, sciure...).

Lors d'une manifestation sportive, il est possible de louer ce type de toilettes qui peuvent avantageusement remplacer les cabines plastiques, chimiques et puantes dans lesquelles beaucoup d'entre nous avons dû entrer, un jour ou l'autre, à reculons.

La location de toilettes peut s'accompagner d'une exposition présentant le problème du gaspillage d'eau potable et le non-sens de mêler cette énergie à une autre aussi importante : nos excréments. Des associations qui louent ces toilettes prévoient en général expositions et animations par des bénévoles expliquant la démarche et la faisabilité de les utiliser chez soi. Ils gèrent l'entretien des toilettes. Il faut penser également à trouver un lieu de dévidage du stock de futurs engrais auprès d'un paysan local, de jardins coopératifs...

Un exemple en Bretagne : <http://www.claj.infini.fr/boutique/toilettes.php>



Du balisage en plâtre au sol peut être réalisé (non toxique) ou l'utilisation de signalétiques compostables privilégiée.

l'idée

- Associer les acteurs et partenaires locaux le plus en amont de la manifestation.
- Vérifier la compatibilité de la manifestation : prendre connaissance et respecter, dans le choix des tracés, des espaces permettant l'accès des participants et du public et les modalités d'organisation, les réglementations environnementales et locales en vigueur (communes, Préfecture, DIREN, gestionnaire de l'espace naturel).
- Assurer la concertation préalable avec les gestionnaires d'espaces naturels (Conseil général, Conservatoire des sites naturels, Office national des forêts, Voies navigables de France, syndicat mixte...) : consulter les gestionnaires de l'espace naturel concerné, leur soumettre le projet de la manifestation, leur faire valider le parcours, respecter leurs préconisations et recommandations et, le cas échéant, faire évoluer le projet dans le bon sens.
- Travailler en collaboration avec les partenaires (propriétaires et gestionnaires des espaces, Office National des Forêts, Voies Navigables de France, associations de protection de l'environnement etc...).
- Prévoir le dispositif de sécurité de la manifestation.
- S'assurer de l'accessibilité du site au plus grand nombre et plus particulièrement des personnes à mobilité réduite.
- Installer des toilettes, si besoin.

Informers sur le site et les différentes zones

- Solliciter un guide ou un éducateur pour présenter le site, sa faune et sa flore.
- Assurer l'accueil et la surveillance des participants et du public sur les espaces protégés.
- Si j'utilise un équipement (stade, gymnase, salle...), j'informe les utilisateurs des éco-gestes réalisables au sein de l'équipement utilisé : tri déchets disponible, durée des douches, etc...
- Si j'utilise un équipement (stade, gymnase, salle...), en cas de dysfonctionnement constaté (fuite d'eau, non-extinction des lumières, etc...) j'informe, voire sensibilise, le responsable de l'équipement.

Remettre le site en état

- Prévoir le débalisage.
- Assurer le nettoyage à l'issue de la manifestation, la remise en état des lieux et procéder au ramassage de la signalétique.
- Éviter l'agrafage et bannir le clouage des panneaux sur les arbres.
- Mettre en place une équipe logistique chargée du nettoyage du site à l'issue de la manifestation (points de ravitaillements, parcours, départ, arrivée, abords...) et procéder, dans les 24h, au ramassage des déchets abandonnés dans la nature, de la signalétique et de l'affichage mis en place, en évitant la multiplication des déplacements polluants.

3. Repas et boissons

Lors d'une manifestation sportive, officiels, sportifs, public mangent et boivent bénéficiant ainsi d'un réconfort et pouvant apporter des recettes pour les organisateurs. Une attention doit être portée à ce domaine.

Les choix avant la rencontre

- Préférer une présentation collective plutôt qu'individuelle des aliments, afin de réduire les emballages.
- Privilégier l'eau du service de distribution d'eau potable plutôt que l'eau en bouteille.
- Privilégier les produits bruts plutôt que les produits trop élaborés pour diminuer les étapes de transformation coûteuse en énergies, en produits annexes et les pertes de qualité.
- Privilégier la filière bio et le commerce équitable, à défaut de produits locaux appropriés.
- Favoriser les inscriptions préalables afin d'acheter des quantités raisonnables en fonction du nombre d'inscrits et ainsi éviter les déchets et le gaspillage.
- Choisir des boissons ayant un contenant recyclable ou consigné. Attention aux sodas et à leurs compositions non équilibrées.
- Privilégier les fournisseurs assurant la reprise des « non-utilisés ».
- Pour la conservation de denrées, anticiper sur le respect de la chaîne du froid pour organiser les achats, transports et conservation des denrées périssables sans gaspillage d'énergie.

Le saviez-vous ?

Le principe du commerce équitable est de permettre aux producteurs et aux consommateurs de vivre en toute dignité et en autonomie, en retrouvant la maîtrise et le sens de leurs actes. Le commerce équitable organise les échanges autour de critères impératifs, qui s'inscrivent davantage dans une démarche de long terme.

Le saviez-vous ?

Globalement, on considère qu'environ 60 % des Français ne consomment pas suffisamment de fruits et de légumes. Les fruits sont d'abord bons pour la santé car ils regorgent de micronutriments : vitamines, minéraux et oligo-éléments. Les vertus protectrices des fruits et légumes vis-à-vis de certaines maladies cardio-vasculaires et des cancers ont été révélées depuis longtemps.

Le ministère chargé de la Santé a mis en place depuis 2001 un plan national appelé Programme national nutrition-santé. Un de ses objectifs prioritaires concerne la consommation de fruits et légumes. Il s'agit de faire diminuer la proportion de « petits-mangeurs » de fruits et légumes, quel que soit l'âge. Le programme conseille globalement de manger au moins cinq fruits et légumes par jour, pour se protéger efficacement de certaines maladies, infections et cancers. Certains pays vont même jusqu'à en conseiller dix par jour...

Pour plus d'informations : www.mangerbouger.fr

Et aussi...

- Favoriser la consommation de fruits.
- Donner la préférence aux boissons non alcoolisées, par exemple en privilégiant des coûts moindres pour ces boissons. Les boissons alcoolisées sont à éviter pour des raisons de santé publique.
- Envisager la possibilité de réaliser du compost avec les déchets alimentaires (partenariat avec un agriculteur local)

L'idée



« Rechercher des fournisseurs de qualité et, si possible, une production locale »

Le développement durable repose sur 3 piliers : social, économique, environnemental. C'est donc en toute logique qu'une manifestation sportive tendra à favoriser l'économie locale. Dans la mesure du possible, nous aurons donc à nous tourner vers les commerçants et les producteurs locaux.

« Agir sur la santé publique »

A - En ce qui concerne l'alimentation, même les sportifs font des erreurs qualitatives :

- Ingestion excessive sans réel besoin physiologique de glucides simples (sodas, barres chocolatées, confiseries) d'index glycémique élevé et de faible densité micronutritionnelle ;
- Apports insuffisants en fruits et légumes, riches en fibres, sels minéraux et micronutriments protecteurs ;
- Trop de lipides végétaux (frites), mais aussi animaux (fromages gras riches en graisses saturées).

B - On profitera de nos manifestations sportives pour donner des habitudes favorisant l'éducation à la santé :

- À la buvette, il vaut mieux vendre des pommes que des barres chocolatées, des jus de fruit que des sodas...
- Les menus afficheront plutôt des légumes frais que des frites ou des chips.

C - On privilégiera les produits locaux :

- Peu de transport = moins de gaz à effet de serre.
- Les nutriments des légumes ou des fruits se détruisent par oxydation dès la récolte : plus ils sont frais, meilleures sont donc leurs qualités.

Durant la manifestation

- La préparation des plats
 - Gérer de manière rationnelle l'énergie lors de la cuisson.
 - Réduire la quantité de viande, à l'origine d'émissions importantes de gaz à effet de serre dans la chaîne de production (1 kg de bœuf = 15 à 37 kg d'eq CO₂).
- La mise en place et le service :
 - Louer la vaisselle plutôt qu'utiliser le type « jetable », pour ne pas produire trop de déchets.
 - Privilégier nappes et serviettes recyclées.
 - Préférer une présentation collective des aliments, plutôt qu'individuelle.
- L'information des convives
 - Informer des diverses dispositions concernant l'alimentation sur les lieux de restauration afin que le public puisse prendre conscience des efforts réalisés sur la manifestation.
 - Informer les participants (sportifs, public et organisation) de la sollicitation qui leur sera faite sur le tri des déchets en fin de repas ou de collation.
- Les menus retenus
 - Élaborer des menus en fonction des spécialités locales.
 - Privilégier les produits de saison.

Les collations de fin de rencontre pour les sportifs ne devront bien sûr pas comprendre d'alcool.

Et après

- Les restes de repas :
 - Faire procéder à la reprise des non utilisés à négocier au préalable avec le(s) fournisseur(s).
 - Faire don, le cas échéant, des denrées non ouvertes et dont les conditions de conservation ont été respectées, à des associations de solidarité.
 - Ne pas jeter l'huile de friture dans la nature, ni les égouts ; la mettre dans un contenant vide (bouteille, bidon) et la rapporter en déchetterie, à défaut, l'évacuer avec les ordures ménagères.
- Les déchets :
 - Organiser un tri sélectif le plus large possible et approprié avec une information préalable des convives (verre - plastique - papier et carton - canettes...) en lien avec la collectivité concernée et son processus de tri.
 - Même si la quantité de déchets alimentaires peut être importante, la possibilité de réaliser du compost ne peut être écartée.
 - Un partenariat peut être trouvé avec une déchetterie.
- Le nettoyage des lieux de restauration
 - Bien gérer les volumes d'eau utilisés pour éviter les gaspillages.
 - Choisir des produits d'entretien aussi respectueux que possible de l'environnement.
 - N'utiliser que les quantités de produit d'entretien nécessaire ; éviter tous les excès ou les surdosages inutiles.

L'idée

De la vaisselle compostable existe (assiettes, verres) et peut donc être utilisée pour l'organisation des moments de restauration si une filière «compostage» est disponible.

